



Association loi 1901

AMAP DE SENLIS CONTRAT D'ENGAGEMENT «LEGUMES»

du 11 mai au 28 septembre 2017

entre le consommateur

le producteur

Les distributions

Nom :

Nicolas FRAMERY

Prénom :

**73 rue de Rantigny Vaux
60290 Cambronne les Clermont**

Adresse :

**11, 18, 25 mai
1er, 8, 15, 22, 29 juin
6, 13, 20, 27 juillet
3, 10, 17, 24, 31 août
7, 14, 21, 28 septembre**

Tél :

Mail :

Contrat moral :

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans le contrat moral de l'Amap signé chaque année et accompagné de l'adhésion annuelle obligatoire (15€), et en particulier, accepter la saisonnalité du contenu des paniers, soutenir le producteur dans les moments difficiles et participer activement à la bonne organisation des permanences au moins 2 fois par an.

Contrat légumes :

Date de début : 11 Mai 2017 - Date de fin : 28 Septembre 2017 - Nombre de paniers : 21 (contrat complet).
Prix du panier : 10 euros – soit 210 euros pour un contrat complet .

Modalités de règlement :

Le montant du contrat doit être réglé à la signature du contrat, en 1 ou 4 fois selon vos possibilités :
1 x 210 euros ou 2 x 105 euros ou 3 x 70 euros ou 4 x 52,50 euros.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Nicolas Framery.

	Banque	Montant	n° de chèque	A encaisser
1				Mai 2017
2				Juin 2017
3				Juillet 2017
4				Aout 2017

A Senlis, le

(Signature producteur)

Nicolas Framery

(Signature adhérent)

(Signature référent)

Anne-Marie Wattellier